

Claudie Frangne

### ***Quelle politique pour la folie ? Le suspense de Freud<sup>1</sup>***

J'ai le plaisir d'accueillir Guy Dana « psychanalyste engagé dans le monde de la psychiatrie » comme il aime à se définir, pour la présentation de son livre : *Quelle politique pour la folie ? Le suspense de Freud*, paru en avril dernier aux éditions Stock. La problématique de ce livre s'est construite à partir d'une réflexion de l'auteur, chef de service d'un secteur de psychiatrie générale, autour d'une question organisatrice : peut-on envisager une politique de la folie à partir de l'analytique ?

Au départ, il y a donc le secteur : comment d'un découpage administratif faire une communauté thérapeutique appuyée sur des lieux hétérogènes entre lesquels peut s'inscrire un parcours, qui invite à tolérer et à accueillir dans la ville des patients qui, en d'autres temps auraient été enfermés dans les murs, comment ouvrir à une continuité des soins en inscrivant dans l'espace le traitement de la psychose ? Apparaît alors la thèse principale du livre qui définit le secteur comme « une métonymie de l'espace psychique ». Dès lors, comment faire du secteur un outil capable de « stabiliser une métaphore délirante » et de permettre « l'émergence de suppléances<sup>2</sup> » ? Comment dans un « contenant à plusieurs lieux » construire une « hospitalité à la folie » ?

À partir de ces questions, le livre va se déployer dans une exploration des métaphores spatiales que l'on peut relever tant chez Freud que chez Lacan (plus chez Freud d'ailleurs) — avec un souci de tirer une efficace théorique de ce foisonnement métaphorique — qui semble parfois cependant plus descriptif qu'ouvrant la voie de la conceptualisation. Car les métaphores spatiales abondent — tant dans le texte freudien que dans l'élaboration qui en est faite — si bien qu'au détour des pages, le lecteur vient à se demander si la question de l'espace fait l'objet d'une construction conceptuelle ou si, à repérer et à filer les multiples métaphores (espace langagier, espace de la cure, espace du transfert, intervalle, frontière, « autre scène », vide...) ce n'est pas du jeu de leur recouvrement qu'on attend une sorte de sédimentation, de précipité conceptuel (ça finirait par produire du concept par recoupement et par éclairer ce qu'est fondamentalement l'espace psychique et « extérieur »). C'est, au passage, une première question : filage de la métaphore, recouvrement métaphorique ou conceptualisation ?

---

<sup>1</sup> Intervention faite au cours de l'après-midi Librairie du 30 juin 2010, consacré au livre de G. Dana, *Quelle politique pour la folie ? Le suspense de Freud*, Paris, Stock, 2010.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 164-65.

Sur cette question, fondamentale dans le livre, de l'espace, deux références m'ont paru organisatrices, l'une à Freud, l'autre à Lacan : tout d'abord, une notation de Freud concernant l'appareil psychique : « la représentation la plus simple de ce système et pour nous la plus commode, c'est la représentation spatiale. » Ne pourrait-on pas aussi bien évoquer les topiques freudiennes, représentations plus conceptualisées des lieux du psychisme ? Vous donnez ensuite tout son relief à une note tardive de Freud (1938) : « Il se peut que la spatialité soit la projection de l'extension de l'appareil psychique. Vraisemblablement aucune autre dérivation. Au lieu des conditions a priori de l'appareil psychique selon Kant. Psyché est étendue. N'en sait rien.<sup>3</sup> » La densité énigmatique de cette note, vous tentez de la déplier et vous dites qu'elle est un préalable à la topologie lacanienne — dans laquelle vous n'entrez pas — et ça m'a interrogée, parce qu'il y a là, pour le lecteur, à la page 97, comme une « pierre d'attente ». Ce passage énigmatique, vous l'interprétez comme en lien avec le refoulement originaire qui produit la méconnaissance de ce qui le fonde : « C'est l'assujettissement à une négativité foncière qui conditionne l'extension de la psyché<sup>4</sup> » — dites-vous, et de là vient que l'espace psychique pourrait trouver à se reconstruire ou à se libérer en prenant appui sur un espace externe ménagé à cette fin — la multiplicité des lieux sectoriels en tant qu'ils créent de l'intervalle, à partir duquel se construirait le vide nécessaire.

Un premier appui sur cette note énigmatique de Freud donc. Une deuxième formulation, de Lacan cette fois, a guidé votre parcours : « L'espace semble bien faire partie de l'inconscient, structuré comme un langage<sup>5</sup> » — c'est une référence convoquée à plusieurs moments du texte. Pour la déplier, vous avez donc cherché à repérer une sorte de structure langagière de l'espace, cherché à construire une « grammaire » des lieux qui les rendrait thérapeutiques, pour cerner cette « intimité spécifique » qu'il y a, selon vous, entre espace et langage<sup>6</sup>.

Du côté de l'efficace de la cure analytique, vous mettez l'accent sur « l'espace entre les mots » que doivent intégrer les chaînes associatives, la liberté de mouvement à reconquérir dans la parole, la fluidité signifiante par opposition à la prise en masse psychotique, la langue comme espace de différenciation — et, plus fondamentalement, sur l'accueil de l'inattendu, et sur la place vide au cœur du langage. Un vide qu'il faut amener le psychotique à introjecter : « C'est par l'introjection de ce qu'est pour tout parlêtre une langue vivante que fonctionne la psychanalyse. C'est-à-dire un langage où la différenciation des signifiants entre eux tient à l'espace qui les sépare et qui les contient en même temps.<sup>7</sup> » L'expérience analytique donne accès à une liberté

---

<sup>3</sup> S. Freud, *Résultats, idées, problèmes* II, Paris, PUF, 1985, p. 288.

<sup>4</sup> G. Dana, *op. cit.*, p. 98.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 122.

<sup>6</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>7</sup> *Ibidem*, p. 101.

— très loin des définitions philosophiques d'un libre arbitre, plutôt dans le sens spinoziste d'une connaissance de ce qui nous détermine — une liberté du côté d'un espace pour penser, gagné par franchissement des résistances, refoulements, défenses, par la traversée des pliures de langage. Au passage vous apportez une réponse spécifique à une question souvent mal posée, celle de l'accès, à la fin de l'analyse, à un certain type, tout à fait singulier, de liberté.

Cela s'appuie sur l'idée, issue d'un constat clinique, qu'il y a une mobilité de la structure, à laquelle la psychose ne fait pas exception : il faut se fier à la grammaire des lieux pour produire du mouvement et donner un étayage multiple à la fragmentation du transfert : tel est le pari de la « cure sectorielle » dans laquelle le patient s'approprie l'expérience d'un « savoir de l'espace. » Les lieux deviennent ainsi les supports de l'expérience analytique, ils « font office de signifiants et sont susceptibles de faire naître du sujet<sup>8</sup> » — lequel émergera à la frontière du thérapeutique et de l'analytique — par le retissage du lien social que produit l'hospitalité. Il faut, dites-vous, se saisir de l'hétérotopie — c'est un terme qui vous vient de Foucault — se saisir de la pluralité des lieux pour construire le sujet, ses suppléances. La pluralité des lieux fait jouer l'intervalle comme équivalent du vide<sup>9</sup>, le savoir de l'intervalle ouvre à l'incomplétude qui, en son versant politique vient à fonctionner comme antidote au pouvoir totalitaire, celui qui est à l'œuvre tant dans la psychose que dans l'hôpital non décentré.

Reprenant à votre manière un thème de Lacan, vous faites du langage « un habitat à la Escher » avec « ses anamorphoses, faux plafonds, escaliers en trompe l'œil ». Il s'agit toujours de créer l'écart, propice au jeu des signifiants. Cela se condense dans cette notion — essentielle à votre propos et qui m'a questionnée — de « chaîne signifiante institutionnelle<sup>10</sup> ». Si l'on suit votre parcours, l'analyse est un maniement de l'espace psychique qui prend pour se fluidifier, dans la thérapeutique sectorielle, appui sur l'espace externe, lequel sert d'étayage en raison de sa structure langagière. En bref — le raccourci est un peu réducteur mais cela fonctionne ainsi : si l'inconscient est structuré comme un langage, et si l'espace l'est aussi, l'homologie permettra de reconstruire l'un en travaillant l'autre. Ainsi le patient dans la ville pourra-t-il, dites-vous, « travailler sa psychose ». La traversée analytique du langage est ici rendue possible par un accrochage au « bastingage des lieux ». Votre dessein est « de transposer sur la scène du secteur l'écart, la césure, l'espace-temps, l'intervalle, le vide comme index du mouvement psychique<sup>11</sup> ». Mais, s'il y a une cohérence au niveau métaphorique, qu'en est-il au niveau conceptuel ? Et n'y a-t-il pas quelque paradoxe à ne pas chercher un appui dans la topologie lacanienne ? N'y

---

<sup>8</sup> *Ibidem*, p. 173.

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 182.

<sup>10</sup> *Ibidem*, p. 194.

<sup>11</sup> *Ibidem*, p. 191.

a-t-il pas en somme quelque difficulté à se fier d'une part à la métaphore, d'autre part à l'analogie ?

Il y a d'ailleurs une autre piste — celle de l'écriture — qui apparaît, d'abord en filigrane puis de manière plus manifeste à la fin de l'ouvrage : dans les parcours institutionnels du sujet, les traces d'une histoire cherchent à s'inscrire à travers les transferts auxquels ces passages donnent lieux. On aurait ainsi le tracé d'un bord à la jouissance. Cette piste d'une écriture du réel s'indique comme latérale dans votre propos. Peut-être pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet.

L'histoire qui cherche à se reconstruire pose la question du lien espace temps. Il ne suffit pas de mettre un trait d'union entre les deux pour résoudre la question de leur articulation : une question qui se pose dans la psychose certes, mais aussi, différemment, dans certaines névroses, la phobie de l'espace en particulier. Analysant dans la *Phénoménologie de la perception*<sup>12</sup> les rapports entre l'espace et le temps, Merleau-Ponty — que Lacan lira de près — écrit, à propos de la profondeur, la troisième dimension qui révèle le lien du sujet à l'espace : « Cette quasi synthèse (de la profondeur) s'éclaire si on la comprend comme *temporelle*. » Ce que confirme la clinique de la phobie : à un trouble de l'espace perçu — la non construction phobique de la profondeur — correspondent des déhiscences de la trame temporelle. *L'imbrication de l'espace phobique va de pair avec une désintrinsication du temps*. Quand la temporalité du sujet se reconstruit dans la cure, l'espace se restructure à mesure que l'expérience de la profondeur retrouve sa place à l'intérieur du « champ de présence ». Le temps n'est-il pas dès lors premier, ce qui d'ailleurs irait dans le sens de ce que nous apprend la physique ? La question de la temporalité, vous l'abordez avec l'après-coup<sup>13</sup> mais il ne semble pas qu'elle puisse être pour vous première : dans le champ de la psychose, elle n'est accessible que par le biais de l'espace dans sa matérialité.

Dans cette introduction, je ne peux qu'évoquer rapidement la deuxième partie de l'ouvrage : la politique de la folie. L'intervention de Sylvain Gross abordera de plus près ce thème important qui donne à l'ouvrage son relief particulier et spécifie le vœu de l'auteur : « que la psychanalyse oriente la psychiatrie. » Comment les deux parties de l'ouvrage s'articulent-elles ? Par l'analogie qui est proposée entre le lieu vide qui spécifie la démocratie comme régime politique et le lieu vide au cœur du symbolique qui s'atteint dans l'analyse. La référence se construit par rapport à Lefort qui, dans *Essais sur le politique* (« La question de la démocratie ») oppose à la monarchie où le pouvoir, incorporé dans la personne du prince, donnait corps à la société, la démocratie où « le lieu du pouvoir devient un lieu vide... inoccupable — tel

---

<sup>12</sup> M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1976, p. 308-309.

<sup>13</sup> *Ibidem*, p. 226.

qu'aucun individu ni aucun groupe ne peut lui être consubstantiel [...]. Ainsi est suscitée l'idée d'une société vouée à accueillir l'irreprésentable<sup>14</sup> ». Et encore « la démocratie s'institue d'une indétermination dernière quant au fondement du pouvoir, de la loi et du savoir. »

À partir de là, dans cette deuxième partie, à l'opposé du souci gestionnaire de la « santé mentale », se dessine une politique de la folie, au sens de la restauration d'un lien social « rompu, véhément, impossible ». Le potentiel thérapeutique du secteur apparaît alors comme une organisation de l'espace et du temps sur laquelle peut se tramer une thérapeutique des psychoses. Ce livre, qui procède d'une critique de la « modernité » — mais que faut-il entendre plus précisément sous ce terme, et quelle est la place du libéralisme dans cette modernité ? — ce livre paraît à un moment où se développe une politique sécuritaire (contre laquelle vous avez pris publiquement parti) et où s'accroît le recours à la réponse médicamenteuse. Comment la pratique psychiatrique peut-elle continuer à se référer à la psychanalyse ? C'est la question que vous posez, peut être en écho au cosmopolitisme d'Alexandrie, qui savait accueillir et faire vivre ensemble dans la ville des communautés hétérogènes, et qui pour vous n'a rien perdu de son éclat, métaphorique certes mais aussi utopique — avec la force politique propre à l'utopie.

---

<sup>14</sup> C. Lefort, « La question de la démocratie », *Essais sur le politique XIX-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 1986, p. 29.